



Service Culturel

N° tél. : 01.69.48.93.93

N/Réf. : NDA/GP/CD

DECISION N° 98/200

OBJET : Concert du Groupe « G-SQUAD » : contrat de vente conclu avec la société S.O.S. ARTISTES

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération du conseil municipal de la commune d'Yerres en date du 29 juin 1995 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 122-20 du code des communes,

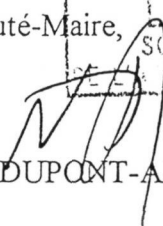
CONSIDERANT l'organisation d'un spectacle du Groupe « G-SQUAD » qui aura lieu le vendredi 2 octobre 1998 au Centre Educatif et Culturel d'Yerres,

DECIDE

DE signer un contrat de vente et son annexe avec la société S.O.S. ARTISTES SARL, entreprise de spectacle, domiciliée 40, Mail Ouest 45300 PITHIVIERS, pour un montant de 124 700 Francs T.T.C.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune - Exercice 1998 - fonction 2, sous-fonction 241, nature 6232.

Fait à Yerres, le 16 septembre 1998

Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN